

Charte et Fonctionnement du club

- Déclare avoir connaissance de la nouvelle Charte Éthique & Déontologie de la FFE et m'engage à respecter ses principes fondateurs. (Disponible sur demande au secrétariat du Club et sur le site du Club).
- Déclare avoir connaissance des modalités de fonctionnement du club (Règlement intérieur, Statuts disponibles sur demande au secrétariat et sur le site du Club),

Droit à l'image

- Autorise Le Club d'escrime Parmentier de Grenoble à me photographier ou me filmer (ou la personne mineure dont je suis le ou la représentant(e) dans le cadre des différents événements ou activités que le club organise.
- J'accepte l'utilisation et l'exploitation non commerciale des images dans le cadre de la promotion du club, sur quelque support que ce soit (papier, support analogique ou support numérique) actuel ou futur et ce, pour la durée de vie des documents réalisés ou du club. En conséquence de quoi, je renonce expressément à me prévaloir d'un quelconque droit à l'image et à toute action à l'encontre du Club d'escrime Parmentier Grenoble qui trouverait son origine dans l'exploitation de mon image dans le cadre précité. En contrepartie le Club d'escrime Parmentier Grenoble s'engage à respecter l'image et à ne l'utiliser que dans le cadre précédemment défini.

AUTRES

- Je souhaite recevoir des offres commerciales
- Je souhaite recevoir la newsletter fédérale

Fait à : Le :

Signature : (Mention obligatoire: « *Lu et Approuvé* »)

CNIL

- J'ai compris et j'accepte le partage des données dans le cadre strictement prévu par la loi."
- Les données à caractère personnel, recueillies dans le présent formulaire font l'objet d'un traitement informatique, sous la responsabilité de la FFE suivant votre qualité de licencié. Ce traitement est destiné à la délivrance des licences et à toutes opérations, y compris de promotion, liées à l'organisation des compétitions dont elle a la charge, et peuvent être transmises à des outils numériques facilitant la vie du licencié dans le cadre de l'activité Escrime. Conformément au Droit européen N° 2016/679, applicable depuis le 25 mai 2018, vous bénéficiez d'un droit d'accès, d'opposition, et de rectification des données

Contrôle d'honorabilité des encadrants

- Par ailleurs, la licence me permet d'accéder aux fonctions de dirigeant, d'éducateur, et d'encadrant ayant des prérogatives d'organisation ou de responsabilité au sein de la structure, selon les article L 212-1 et L.322-1 et donc interdites aux personnes ayant fait l'objet d'une condamnation d'un crime ou d'un délit visé à l'article L. 212-9 du code du sport et donc soumises au contrôle de l'honorabilité .A ce titre, les éléments constitutifs de mon identité pourront être transmis par la fédération aux services de l'État afin qu'un contrôle automatisé de mon honorabilité au sens de l'article L. 212-9 du code du sport soit effectué (interrogation automatique du FIJAIS). En cochant le présent document, j'ai compris et j'accepte la transmission des éléments sus mentionnés et ledit contrôle